



CTSD du 6 juin 2013: plan de rattrapage pour la Gironde toujours nécessaire ...

Lors du Comité Technique Spécial Départemental du 6 juin 2013, L'UNSA Education a tenu à rappeler son engagement syndical pour améliorer les conditions de travail et de rémunérations des personnels. C'est pourquoi, l'UNSA Education a pris ses responsabilités en signant **le protocole d'accord qui acte les priorités du Ministère de l'Education Nationale en matière catégorielle pour les trois prochaines années.**

Dans un contexte budgétaire difficile, chaque avancée (trop petite, diront les esprits chagrins) est à prendre, ce qui n'empêche pas de continuer à négocier pour obtenir d'autres avancées. Voilà le syndicalisme que nous portons, au SE-UNSA et à l'UNSA Education : un syndicalisme pragmatique qui n'attend pas le projet parfait pour signer mais assume les avancées pas à pas. C'est moins spectaculaire mais plus efficace.

Notre délégation a également porté nos exigences en matière de dialogue social, ce que le DASEN a entendu.

Concernant la préparation de la rentrée dans le 1^{er} degré, nous avons porté, avec l'intersyndicale, le **nécessaire plan de rattrapage** pour notre département toujours sinistré. Le DASEN dispose, au début du CTSD, de 38.75 postes pour terminer de préparer la rentrée.

Vous trouverez en lien les mesures déjà actées suite au CTSD. D'autres, sur lesquelles nous sommes à nouveau intervenus, seront actées d'ici une dizaine de jours, d'autres sont remises au comptage de septembre.

Méthode pour la suite de la consultation sur la carte scolaire : le DASEN fait un point avec les IEN sur les dernières remontées d'effectifs jeudi prochain. N'hésitez pas à recontacter votre IEN d'ici là pour actualiser vos chiffres (envoyez-nous un double). Les dernières ouvertures pour juin seront actées au CDEN du 18.

Notre délégation a déposé, solennellement, lors de ce CTSD, une alerte sociale concernant la problématique de la direction d'école : là aussi, pas à pas, nous construisons les conditions de la négociation.

Le DASEN a, ensuite, présenté sa politique vis-à-vis des **enfants allophones.**

a- Constat

- Arrivée massive d'enfants allophones sur le département : augmentation de 274 élèves à 527 dans le 1^{er} degré (19 postes) ; de 128 à 217 élèves dans le 2^d degré (5 UPA + 2718 HSE)

- Population paupérisée (originaire de l'Est et de la péninsule ibérique)

b- Stratégie départementale

- Développer la scolarisation des enfants (qui vivent en squat) dès le plus jeune âge
- Favoriser l'inclusion dans les classes ordinaires
- Renforcer l'accompagnement personnalisé à l'issue de la scolarisation en UP
- Articuler les formations 1^{er} et 2nd degré
- Développer partenariat EN et collectivités territoriales.

c- Moyens

- + ½ poste pour la médiation sur les squatts (Bordeaux)
- + 3 créations sur collèges Blanqui, J Ellul et Aliénor D'aquitaine avec la ville et AROEVEN dispositif expérimental (type dispositif relais): réunion prochainement.

L'intersyndicale a ensuite interpellé le DASEN sur la part variable de la prime Eclair et adopté un vœu à l'unanimité.

Suite à des problèmes d'inscription des 3 ans en cours d'année sur Bassens, le DASEN a répondu aux représentants du personnel :

Les moins de 3 ans sont scolarisés dans la limite des places disponibles, il n'y a qu'une seule rentrée, en septembre en fonction des places disponibles constatées par les directeurs.

La scolarisation des enfants à date anniversaire en cours d'année ne peut relever que d'une situation sociale exceptionnelle.

Pour l'UNSA Education,
Nadège COURONNÉ
Évelyne FAUGEROLLE
Vincent FAUVEL
Céline GRAVELLIER

